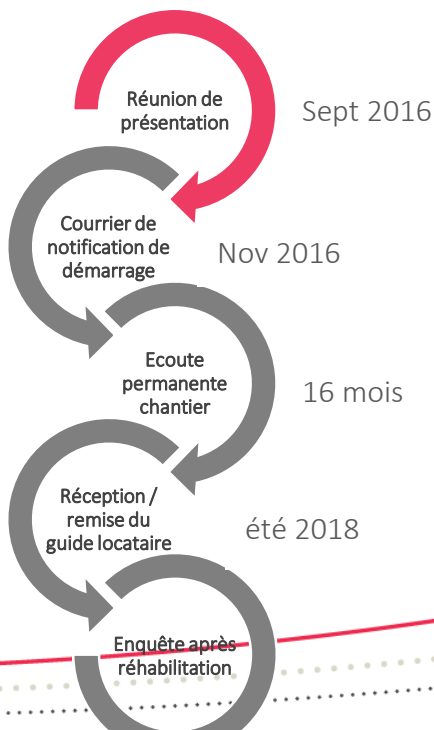




Présentation projet définitif Réhabilitation/ démarrage chantier 64 Logements – rue de la convention (VLS 500) - La Rochelle - 8 septembre 2016



La concertation locative



Le programme travaux

Votre Office va réhabiliter votre bâtiment suivant trois axes d'interventions :

- ① Les façades et la toiture
- ② Les logements
- ③ Les parties communes





4^{ème} trimestre 2018

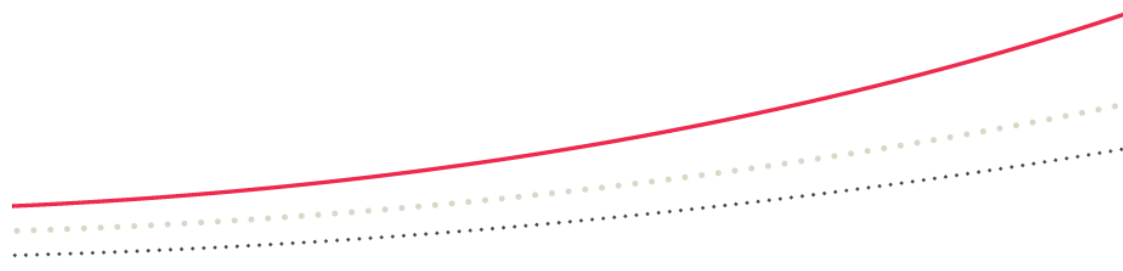
① Les façades et la toiture

Rénovation de l'enveloppe du bâtiment

Travaux	Planning
Isolation thermique par l'extérieure sur l'ensemble des façades. Prestations incluant le remplacement des menuiseries extérieures Remplacement des persiennes par des volets roulants et pose brise vue devant cuisines exposées au soleil.	6 mois
Désamiantage	A l'avancement de l'isolation
Réfection de l'étanchéité et isolation des toitures terrasses	4 mois

Création surtoiture :

- Panneaux photovoltaïque
- Solaire thermique



Création brise soleil / brise vue



Rénovation des
balcons conservés

Isolation extérieure

- Bardage métallique

② Les logements*

Interventions d'amélioration en électricité et chauffage

Réaménagement et remplacement des sanitaires

Remplacement de la baignoire par bac à douche

Remplacement du WC

Remplacement meuble évier et son évier posé sur un plan de travail

Réfection complète des sols, murs et plafonds des pièces humides (cuisines, salle de bain et WC)

Remplacement des portes palières

Mise en place d'une ventilation hybride mécanique

Suppression de la cloison entre cellier et cuisines pour certains logements

Les travaux démarreront dans la continuité de la pose de l'isolation extérieure. Au préalable, les travaux seront concentrés dans les caves, halls et cages d'escaliers.

** Interventions allégées dans logements déjà réhabilités*



Quelques exemples de réalisation...



③ Les communs

Réhabilitation des installations collectives (chauffage, ECS ...)

Remplacement des moteurs d'ascenseurs
et réfection des cabines

Rénovation des cages d'escaliers

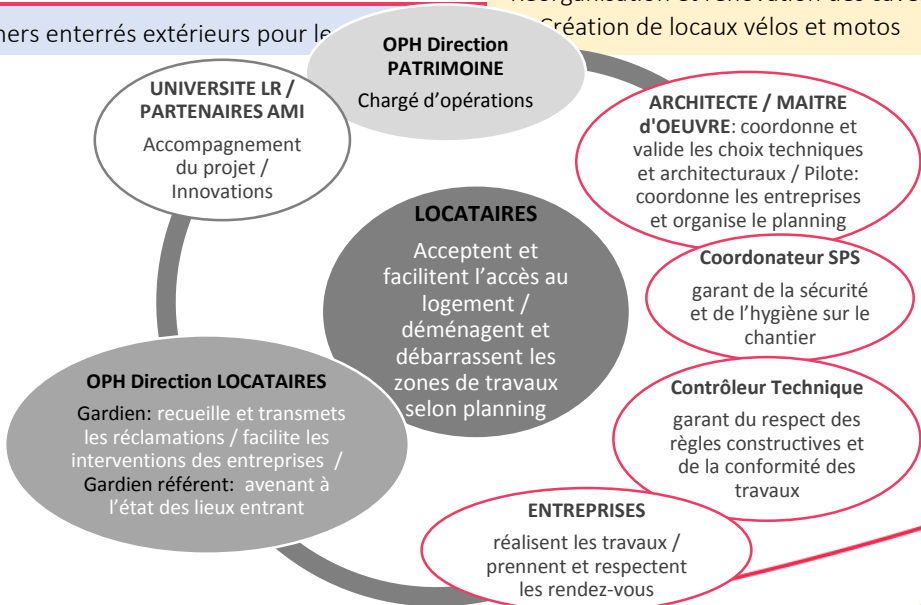
Réhabilitation des gaines et colonnes techniques

Aménagement et sécurisation des halls

Réorganisation et rénovation des caves

Containers enterrés extérieurs pour le

Création de locaux vélos et motos





La charte chantier

Un chantier de réhabilitation nécessite la participation de tous. Pour garantir un chantier respectueux de chacun, l'Office a mis en place une charte chantier qui sera signée par l'Office, les entreprises et les locataires. Elle établit notamment les règles d'intervention dans les logements pour un déroulement optimal des travaux. Elle vous sera remise pour signature avec le courrier de notification de démarrage.



La mission de votre Office

Au sein de la Direction Patrimoine, le Chargé d'opérations coordonne l'ensemble des intervenants, communique le planning d'intervention auprès des locataires, propose les choix de coloris aux locataires, réceptionne les travaux et traite les réclamations.

Le chargé d'opérations est : Monsieur Denis Rubé : 05 46 00 76 85

